

Fiche action : Construction maison de l'enfance

Numéro de mesure :	2824.1
Nom :	Construction maison de l'enfance
Lieu :	Val Terbi (Vicques)
Porteur du projet :	Commune de Val Terbi
Etat :	Réalisée (2018)
Domaine(s) :	Cité de l'énergie
Sous-domaine(s) :	Bâtiments / Energies renouvelables
Mesure(s) Cité de l'énergie :	2.1.4 - Construction ou rénovation exemplaire 3.2.1 - Production d'électricité renouvelable sur le territoire communal 3.2.2 - Consommation de chaleur renouvelable via des réseaux de chaleur

Descriptif de l'action

La maison de l'enfance marque la volonté communale d'améliorer son efficacité énergétique. Le bâtiment, construit conformément aux critères Minergie P est raccordé au chauffage à distance alimenté par une production de chaleur à bois déchiqueté. Ce combustible renouvelable provient des forêts régionales. L'achat des copeaux de bois favorise ainsi l'économie forestière régionale et limite la consommation d'énergie fossile.

La maison de la l'enfance est également équipée d'une installation photovoltaïque dont la production couvre la moitié de sa consommation et de celle du centre communal adjacent.

Ce bâtiment s'inscrit parfaitement dans la démarche Cité de l'énergie qui vise notamment à réduire les émissions de gaz à effets de serre.

Plus d'information : <http://www.burri-p.ch/creche-uape-vicques.html>



Maison de l'enfance et centre communal Val Terbi